

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 30 juin 2017 à 19h

Monsieur le Maire procède à l'appel ; sur 23 élus,

19 élus sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, CHRISTOPHE Pierre, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, SIROS Claudie, LECERF Hubert, D'HONDT Marie-Paule, BENDLEWSKI Maryline, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence, BECART Delphyne, DEREGNAUCOURT Christelle, LIBBRECHT Bernard, BOUTRY Stéphane, ABRAHAM Grégory

4 absents excusés : SERGENT Olivier (Procuration à DECARPENTERIE DANIELE) DEREGNAUCOURT Christelle (Procuration à BENDLEWSKI Maryline) ROUSSEAU Laurent (Procuration à LECERF Hubert) JOPS Ingrid (Procuration à BECART Delphyne)

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

→ DELIBERATIONS

1/ Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R 133 du code électoral composé par le Maire, Pascal Fromont, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- GEUNS Marie-Claude, SIROS Claudie*, CASTELAIN Aurélie, ABRAHAM Grégory.

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués et suppléants est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal.

Ces effectifs sont de SEPT délégués et de QUATRE suppléants dans les conseils de vingt-trois membres.

Il est proposé au conseil municipal de :

- **Procéder** à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Une Liste de candidats respectant les règles de parité a été déposée avant l'ouverture du scrutin.

Sont candidats : LAURENT Pierre, DECARPENTERIE Danièle, DEREGNAUCOURT Dany, SIROS Claudie, CHRISTOPHE Pierre, DHONDT Marie-Paule, ROSE Bertrand, DEBARGE Anne, LECERF Hubert, CASTELAIN Aurélie, ROUSSEAU Laurent.

Liste : Des sénateurs à l'écoute de Coutiches

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Sont élus selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel :

- La Liste : Des sénateurs à l'écoute de Coutiches
7 délégués : LAURENT Pierre, DECARPENTERIE Danièle, DEREGNAUCOURT Dany, SIROS Claudie, CHRISTOPHE Pierre, DHONDT Marie-Paule
4 suppléants : DEBARGE Anne, LECERF Hubert, CASTELAIN Aurélie, ROUSSEAU Laurent.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 01

Nombre de votants : 22 Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 Nombre de vote blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 19

*A la base, D.Montois devait faire partie du bureau mais il a refusé d'y participer, estimant avoir manqué d'informations et n'ayant pas été consulté auparavant. C'est donc C.Siros qui le remplace.

2/ Suppression de la régie des photocopies du public

Par délibération en date du 23 Février 2010, le Conseil Municipal avait voté la création d'une régie de recettes pour l'encaissement du produit des photocopies du public,

M. Le Maire propose de supprimer la régie de recettes pour l'encaissement du produit des photocopies du public à compter du 1^{er} Juillet 2017.

Vote 20/2017 : à l'unanimité 23 oui

3/ Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2016.

M. le Maire fait part à l'Assemblée de la possibilité d'utiliser les recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, répartition 2016 suivant répartition du Conseil Général du Nord.

Il signale que la commune pourrait prétendre, à ce titre, à une subvention pour l'installation d'équipements de régulation sur la rue des Sablières et rue des Ramoniers : 2 radars de vitesse pédagogiques solaires.

Ces aménagements destinés à sensibiliser et inciter les conducteurs à réduire leur vitesse, à mesurer le comportement réel des usagers de la route pour anticiper des aménagements adaptés et à renforcer la sécurité des usagers, seraient réalisés pour un coût global estimé à 4 884 € HT, soit 5 860.80 € TTC.

Vote 21/2017 : à l'unanimité 23 oui

C.Siros s'interroge sur l'utilité de ces aménagements car les automobilistes roulent vite. P.Laurent explique que ces radars enregistrent des statistiques qui sont transmises aux forces de l'ordre qui peuvent donc faire des contrôles en conséquence.

4 /Rythmes scolaires 2017-2018 (dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques).

Le décret permettant aux directions académiques d'autoriser le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires est paru le 28 Juin 2017 au Journal Officiel.

Il dispose que les directeurs académiques des services de l'Education Nationale, lorsqu'ils sont saisis d'une « proposition conjointe » d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, peuvent autoriser le retour à une semaine scolaire organisée sur 4 jours.

M. Le Maire propose de demander une dérogation ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours (9h-12h / 13h30-16h30) à compter de la rentrée de Septembre 2017 et ce conjointement aux propositions du conseil d'école.

Vote 22/2017 : 20 pour, 3 abstentions (M.Bendlewski,C.Deregnacourt,S.Boutry)

5/Convention constitutive d'un groupement de commandes – Réfection des couches de roulement et exécution de purges sur les voiries communales et communautaires de la Pévèle Carembault.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des couches de roulement et exécution de purges sur les voiries communales et communautaires de la Pévèle Carembault.

Ce groupement permettra notamment aux membres de bénéficier de conseils et de l'expertise du bureau d'études voirie et infrastructure de la Pévèle Carembault pour la définition de leurs besoins, la rédaction du bon de commande et le suivi des travaux et de réduire les charges financières, en raison d'économies d'échelle.

La Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes et la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Vote 23/2017 : à l'unanimité 23 oui

6/ Convention constitutive d'un groupement de commandes – Réalisation de travaux de petit entretien sur les voiries communales et communautaires de la Pévèle Carembault.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réalisation de travaux de petit entretien sur les voiries communales et communautaires de la Pévèle Carembault. Ce groupement permettra notamment aux membres de bénéficier d'une plus grande réactivité pour la réalisation de petits travaux et de réduire les charges financières, en raison d'économies d'échelle.

La Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes et la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Vote 24/2017 : à l'unanimité 23 oui

7/ Accueil de personnes condamnées pour travail d'intérêt général (T.I.G) Habilitation

M. Le Maire propose la mise en place d'un programme d'accueil de travaux d'intérêt général au sein des services communaux de la Commune .

Vote 25/2017 : 22 pour, 1 abstention (G.Abraham)

La séance est levée à 20h50

